



## Communiqué de presse du Délégué Général COVID-19

### La campagne de vaccination en Wallonie victime de son succès :

Le 15 mars dernier, la Région wallonne a mis en place ses centres de vaccination fixes ouverts d'abord aux personnes de plus de 65 ans, aux patients porteurs de comorbidités qui augmentent leur risque de faire une forme grave de la maladie et à quelques professions critiques.

Les citoyens de ces groupes reçoivent progressivement une invitation par courrier et, s'ils ont une adresse électronique au niveau de la base de données du registre national, une invitation électronique.

Si le nombre de personnes vaccinées par semaine a augmenté et dépassé largement les 100.000 citoyens, l'engouement est impressionnant et dépasse nos capacités, bridées par les doses de vaccin disponibles.

Un call center a été ouvert pour répondre aux questionnements des personnes invitées dans le cadre de la vaccination COVID-19. Le numéro d'appel indiqué sur l'invitation a très vite rencontré un vif succès à tel point qu'il a atteint la saturation. Pour illustrer ce fait, ce 23 mars, nous avons enregistré 55.000 appels, ce qui a engendré de très longs délais d'attente et beaucoup de frustration.

**Afin que la situation puisse revenir à la normale, nous demandons aux personnes qui ont été invitées à se faire vacciner de faire preuve de patience et d'éviter d'appeler plusieurs fois de suite sur une même journée.**

Les nouvelles invitations sont suspendues quelques jours dans le but de faciliter la prise de rendez-vous aux citoyens qui ont reçu une invitation. De nouvelles plages de rendez-vous sont en cours de création pour la semaine prochaine et la semaine suivante, en lien avec les livraisons de vaccin attendues. **Nous tenons à rassurer les personnes qui ont reçu leur invitation que la validité des codes des convocations plus anciens a été prolongée.**

Par ailleurs, autre signe de l'engouement pour la vaccination, nous sommes confrontés à la pratique de certains citoyens de venir en fin de journée avec l'espoir de pouvoir être vacciné. **Il ne faut pas venir ainsi se regrouper autour de l'entrée des centres, ce n'est pas la procédure qui permettra de se faire vacciner et c'est courir le risque de créer un foyer de contamination.**

Comme l'a dit Madame la Ministre de la Santé wallonne, Christie Morreale, une liste de priorités à se faire vacciner sera établie par les autorités fédérales. Chacun doit être certain qu'aucune dose de vaccin ne sera gaspillée mais nous devons respecter les personnes prioritaires. Il est donc inutile de se présenter spontanément dans un centre de vaccination.

Nous souhaitons remercier les citoyens pour leur patience, qui permettra à la cadence de vaccination de se poursuivre au mieux.

Yvon Englert, Délégué Général COVID-19

Contact : [Yvon.Englert@gov.wallonie.be](mailto:Yvon.Englert@gov.wallonie.be)